

*Neuvième soirée Colibri*



## Comment résoudre vos conflits ? Porte ouverte sur les conflits et la médiation familiale.

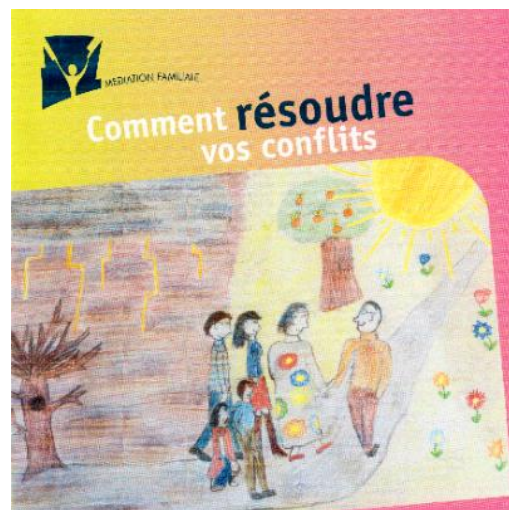
Pour réfléchir à cette problématique Le Colibri a invité :  
l'**ANMF**, soit l'Association Neuchâteloise de Médiation Familiale.

Et la médiation... Vous connaissez ? Avez-vous déjà essayé ?  
Vous vous demandez peut-être :

Lors d'une séparation de couple, pourquoi avoir recours à la médiation plutôt que de consulter un avocat pour la rédaction d'une convention ? Lors d'un conflit intergénérationnel, est-ce une solution pour restaurer le dialogue ?

Quels sont les organismes de médiation actifs dans le canton de Neuchâtel ? Comment se passe une séance menée par un.e médiateur.trice de l'ANMF, et quels sont les avantages et les limites ?

Plusieurs professionnel.le.s formé.e.s aux techniques de gestion de conflits évoqueront avec vous leurs pratiques de la médiation.



La rencontre aura lieu

**le mercredi 2 octobre 2024 à 17 h 30**  
**Salle rez-de-chaussée, Faubourg de l'Hôpital 24, 2000 Neuchâtel**

Après l'exposé, nos interlocuteur.trice.s répondront aux questions et la rencontre sera suivie d'un apéritif vers 18h30.

**L'accès est libre moyennant une inscription préalable qui doit parvenir avant le 27 septembre par le formulaire en page d'accueil du site [www.associationlecolibri.ch](http://www.associationlecolibri.ch)**



*Le Colibri est une association sans but lucratif dont les prestations consistent à accompagner des enfants et des familles dans des situations marquées par un deuil ou un divorce ou encore une maladie. Il s'agit avant tout de leur donner les « outils » leur permettant de surmonter de façon autonome une période particulièrement difficile. Le Colibri est au bénéfice d'un soutien du service cantonal de protection de l'enfance et de l'adulte.*

**Association le Colibri - rue Louis-d'Orléans 21 - 2000 Neuchâtel - 079 704 90 07**  
**[www.associationlecolibri.ch](http://www.associationlecolibri.ch)**